



France-Afrique. Ces drôles de prêts qui enchaînent les pays en développement

Par [Rosa Moussaoui](#)

Mondialisation.ca, 27 août 2018

[L'Humanité](#) 8 août 2018

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Économie](#)

Offrir aux entreprises françaises des « opportunités » sonnantes et trébuchantes. C'est le principal objectif d'une politique d'aide au développement qui privilégie les grands projets d'infrastructures plutôt que les programmes utiles aux populations.

Tapis rouge et moiteur tropicale. Plus engoncé qu'à son habitude, comme mijotant dans son costume sombre, sous ces latitudes, Emmanuel Macron descend d'une rame du Sitarail, le train de Bolloré qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso voisin.

Le trajet fut bref, du Plateau, le quartier d'affaires d'Abidjan, à Treichville, sur l'autre rive de la lagune. Cette excursion, en compagnie de son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, tenait lieu de pose de première pierre : le président français, en marge du sommet Union Africaine-Union Européenne, donnait, le 30 novembre dernier, le coup d'envoi d'un chantier aussi démesuré que dispendieux : celui du métro d'Abidjan.

« La France vous a proposé une offre financière sans précédent. Avec 1,4 milliard d'euros, c'est l'effort le plus important que la France ait jamais réuni au démarrage d'un projet urbain à l'étranger », plastronnait Macron. La conception, le financement, la réalisation et l'exploitation des 40 kilomètres de la ligne 1 du métro d'Abidjan avaient d'abord été confiés, en 2015, à un consortium que dominaient Hyundai Rotem et Dongsan, associés aux français Bouygues et Keolis (filiale de la SNCF).

UN GÂTEAU GARGANTUESQUE

Mais à l'automne 2017, coup de théâtre : ces firmes sud-coréennes, qui peinaient à boucler le montage financier, étaient éjectées au profit d'Alstom et Thalès. Entre-temps, Paris avait mis sur la table son enveloppe de 1,4 milliard d'euros pour « sauver », en le finançant à 100 %, le projet menacé d'enlisement.

Avec une condition : des entreprises françaises devaient rafler seules ce gargantuesque gâteau. Satisfait de ce marché, le président Ouattara songe déjà à la deuxième ligne de métro ; le fardeau de la dette n'a pas l'air d'alarmer l'ancien directeur Afrique du FMI, arrivé au pouvoir en 2011, au terme d'une violente crise postélectorale, sur le dos d'une rébellion armée appuyée par la force française Licorne.

Loin d'une quelconque démarche d'aide, le plan de « soutien financier » imaginé à Paris consiste pourtant essentiellement en des prêts souverains...

De quoi resserrer encore la tutelle économique et politique sur la Côte d'Ivoire. « Si le pays

enregistre un taux de croissance de l'ordre de 8 % (7,7 % en 2016), (...) le besoin en infrastructures, en couverture des besoins sociaux de base (éducation santé) et les récentes tensions militaires et budgétaires nécessitent un appui fort de la communauté internationale des bailleurs, au premier rang desquels la France.

La Côte d'Ivoire est redevenue éligible aux prêts souverains de l'AFD en décembre 2016 et continue d'être appuyée via les contrats de désendettement et de développement », justifiait le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, le 10 octobre 2017.

Créés en 2001 pour matérialiser l'engagement des pays créanciers d'annuler les dettes bilatérales des pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative « pays pauvres très endettés » (PPTÉ), les contrats de désendettement et de développement (C2D) offrent, pour Paris, une juteuse alternative à l'annulation « sèche » des dettes, converties cash, ici, en influence française.

Signés avec trois pays latino-américains et quinze pays d'Afrique, les C2D sont devenus l'outil privilégié de la politique d'aide publique au développement.

Ce dispositif, qui concerne un montant total de dette de 5,33 milliards d'euros, repose sur un mécanisme de refinancement par dons des échéances acquittées. En clair, Paris reverse aux pays débiteurs les sommes qu'ils ont remboursées, en fléchant ces fonds vers les « projets de développement » qu'elle juge les plus profitables à ses intérêts et, surtout, à ceux des grands groupes français.

Sans surprise, les principaux secteurs d'intervention sont les équipements et les infrastructures (25 %), les plus propices aux investissements français les plus rentables.

DES LOGIQUES DE GUERRE ÉCONOMIQUE

Dans un rapport publié il y a deux ans pour tirer le bilan de ce dispositif, le Quai d'Orsay admet qu'il n'a « pas permis de produire un effet notable sur la réduction du niveau d'endettement des pays bénéficiaires ». Les C2D offrent en fait une parfaite illustration des logiques de rentabilité financière et de guerre économique qui guident désormais les politiques françaises d'aide au développement.

Opérateur pivot de l'aide publique au développement (APD), l'Agence française de développement (AFD), une agence de coopération qui s'est muée en banque, revendique elle-même une mission consistant à « ouvrir des opportunités pour les entreprises françaises ».

Conséquence de ces orientations : la part des dons affectés à des programmes utiles aux populations se réduit comme peau de chagrin. « Depuis 2006, les prêts dans l'APD française ont triplé de volume tandis que les subventions ont été divisées par deux, délaissant ainsi le soutien aux secteurs sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement, etc.) et les projets d'adaptation au changement climatique dans les pays les plus pauvres », relevait le sénateur Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, dans une question écrite à Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, le 12 juillet.

Sur les 9,4 milliards d'euros engagés en 2016 par l'AFD, 84 % l'ont été sous forme de prêts. De quoi verrouiller les rapports de dépendance que perpétue la dette des pays du Sud.

Des sous contre les migrants, pas pour le développement

Le projet de cadre financier pluriannuel, le budget de l'Union européenne pour les prochaines années, présenté par la Commission européenne, prévoit pour la première fois de dépenser davantage d'argent pour la protection des frontières que pour l'aide publique au développement. Pour la période 2021-2027, 30,8 milliards d'euros devraient être alloués à la sécurisation des confins de l'Europe et à la gestion de la crise migratoire, relève le site Euractiv.fr, contre 28,3 milliards pour l'Afrique subsaharienne.

Rosa **Moussaoui**

Photo Capture d'écran : *Emmanuel Macron, en 2017, lors du lancement d'une nouvelle ligne de métro à Abidjan.*

source:<http://le-blog-sam-la-touch.over-blog.com/2018/08/france-afrique.ces-droles-de-prets-qui-enchainent-les-pays-en-developpement-l-humanite.html>

La source originale de cet article est [L'Humanité](#)
Copyright © [Rosa Moussaoui](#), [L'Humanité](#), 2018

Articles Par : [Rosa Moussaoui](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca